



À Monsieur le Directeur Académique de la LOIRE

Objet : calendrier scolaire 2017/2018

A St Étienne, le lundi 25 septembre 2017

Monsieur le Directeur académique,

Cette année, le calendrier scolaire ne prévoit pas, comme les années précédentes qui harmonisaient le pont de l'ascension, de faire vaquer les élèves le 11 mai 2018.

Or, plusieurs communes de la Loire, depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires n'ont pas classe le vendredi après midi. La semaine 19 est en effet une semaine particulière avec 2 jours fériés, où les jours de travail seront « encadrés » de jours non travaillés. Pour les élèves de ces écoles travaillant le mercredi matin et le vendredi matin, la crainte d'avoir un absentéisme très important le vendredi matin se fait sentir.

Nous vous demandons d'envisager la possibilité pour ces écoles de reporter les cours du vendredi matin au mercredi après midi afin de limiter au mieux les absences d'élèves.

Le SNUipp/FSU 42 vous demande de bien vouloir examiner avec bienveillance cette demande.

Comptant sur une réponse dans un délai raisonnable, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'Education et à son bon fonctionnement.

Pour le SNUipp-FSU 42,

Yves Bornard, Jérémy Rousset, Cécile Aulagnon
co secrétaires départementaux



